



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : PRESTATION D'INTERVENTION
D'INITIATION AUX GESTES QUI SAUVENT
PAR L'ASSOCIATION DE CARDIOLOGIE
D'ILE-DE-FRANCE LE 2 JUIN 2018 DANS LE
CADRE DU TOURNOI DES REINES**

**DÉCISION N° AU-18-117
EN DATE DU 30 AVRIL 2018**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté N°1476 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Didier DENHEZ ;

CONSIDÉRANT que l'Association de Cardiologie d'Ile-de-France, représentée par Monsieur Patrick ASSYAG, Président, dont le siège social est situé au 167 avenue Ledru Rollin - 75011 Paris, s'engage à assurer pour le compte de la ville de Vincennes, l'organisation d'une demi-journée d'initiation aux gestes qui sauvent le samedi 2 juin 2018 de 14h00 à 18h00 dans le cadre du tournoi des Reines au Stade Léo-Bonvoisin, pour une dépense de 600€ TTC (six cents euros) non assujettie à la TVA ;

D É C I D E

DE SIGNER une Convention de prestation d'intervention d'initiation aux gestes qui sauvent le 2 juin 2018 avec l'Association de Cardiologie Ile-de-France, représentée par Monsieur Patrick ASSYAG, Président dont le siège social est situé au 167 avenue Ledru Rollin - 75011 Paris pour un montant de 600€ TTC (six cents euros) non assujettie à la TVA ;

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
l'Adjoint au maire Chargé de la
jeunesse et de la santé,

Signé

Didier DENHEZ

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20180430-Imc1H5169H1-AR
Date de réception en Préfecture : 30/04/2018
Date de Publication : 30/04/2018